



Editorial



C'est la rentrée !

342 enfants sur les chemins du savoir...

Ce jeudi 2 septembre, nos écoles étaient prêtes à accueillir les écoliers. Pendant l'été, la Ville a entrepris des travaux : rénovation de deux salles de classe primaires, réfection de toitures, tracé des cours et surtout installation de deux classes numériques pour les CM2. Châteaubernard investit pour le confort des enfants et s'ouvre sur l'école du futur.

La rentrée des associations s'est placée sous le signe de la fête : une première réussite ! Elles avaient déjà grandement participé au succès de la fête des Templiers en juin dernier, elles ont dernièrement confirmé leur dynamisme et leur savoir faire en vous proposant les loisirs dont vous rêvez. Alors n'hésitez plus, rejoignez les.

Il n'y a pas eu de rentrée pour les travaux puisque ceux-ci n'ont pas eu de vacances. Du centre bourg à l'Echassier et à la Combe des Dames, ce sont plusieurs chantiers qui se succèdent afin de garantir votre sécurité. En juin, c'était la sortie des travaux de réfection de la Mairie et des Services Techniques. En septembre, c'est la rentrée des travaux du futur Pôle enfance Jeunesse.

Est-ce pour la rentrée ou en prévision des longues soirées d'hiver que les candélabres subissent une cure de jeunesse ? Pas sûr mais cette cure est bonne pour notre environnement et synonyme d'économie d'énergie.

La culture poursuit son chemin avec plusieurs expositions et une soirée contes. Ne pas oublier non plus le spectacle des Chevaliers du Fiel organisé par le Comité des Fêtes.

Dans le domaine social, la grande nouveauté de la rentrée est la préparation des jardins familiaux. Une aide précieuse pour les familles et l'occasion de se faire de nouveaux amis.

Entrepreneurs et commerçants ont repris leurs activités. En guise de rentrée nous leur proposerons une soirée rencontre sur le thème de la formation des jeunes sur notre territoire.

Le menu 2010/2011 du Club des Aînés est prêt : ils vous ouvrent leurs portes pour y goûter.

Enfin pas de repos pour les dossiers d'accessibilité, c'est au quotidien qu'il faut tracer la route d'un monde accessible à tous.

Alors, en cette période-clef, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter à tous une excellente rentrée.

Daniel Boyer, Maire

■ Pôle Enfance Jeunesse

Dimanche 19 septembre vous seront présentées les premières esquisses du Pôle Enfance Jeunesse qui s'élèvera d'ici quelques mois entre la médiathèque et la place de la Liberté. Vous serez également conviés à une visite guidée des bâtiments rénovés de la mairie et des services techniques.

Rendez-vous hall d'entrée de la mairie à 14h, 15h ou 16h.

■ Salon des Collectionneurs

Cette année, le livre s'invite au Salon des Collectionneurs. Romans, BD, beaux ouvrages... il y en aura pour tous les goûts.

■ La brigade des feuilles

Véritable triomphe au Festival d'Avignon 2008, ce spectacle des Chevaliers du Fiel est à mourir de rire. Il faut avouer que le tandem d'humoristes exploite avec bonheur l'idée que se font certains administrés de leurs employés municipaux. Fou rires, délires et surprises garantis!

Spectacle organisé par le Comité des Fêtes

Salle Jean Monnet samedi 16 octobre à 20h30



■ Profession conteur

Le fameux conteur saintongeais, Pierre Dumousseau, n'avait encore jamais sévi sur les terres castelbernardines : ce sera bientôt chose faite avec «A pas contés», son spectacle de contes fantastico-philosophico-humoristiques en partie patoisants.

Public : adultes (à partir de 12 ans). Entrée gratuite.

Salle Jean Tardif, vendredi 12 novembre à 20h30



Cette année, les Castelbaladins nous offrent deux pièces choisies dans le répertoire comique :

Les débuts d'Angélique ou les déboires d'une femme de ménage dans les années 30. Comédie en un acte de Pierre Thareau

L'ultime analyse ou la difficulté d'être psy quand on a une secrétaire irascible et un frère et des patients très spéciaux. Comédie en deux actes de Joël Contival.

Les mises en scène sont d'Hubert Luqué. Trois représentations auront lieu à la salle des fêtes les 20 et 21 novembre.

voir agenda page 7

Infos

■ Rentrée informatique



Les cours d'informatique repartent avec la rentrée : cette année, vous pourrez vous initier à l'informatique mais aussi progresser dans un domaine précis comme la bureautique, la photo ou la communication. Les thèmes auront une durée de 3 mois. Messieurs Rémy et Douillard seront à nouveau parmi nous cette année pour vous aider dans votre apprentissage alors n'hésitez plus : inscrivez vous !

Quelques places sont disponibles dans les cours suivants :

Initiation à l'informatique le mardi de 18h à 19h30 du 20/09/2010 au 25/01/2011

Photo le lundi de 10h à 11h30 du 20/09/2010 au 20/12/2010

Pour les formations **bureautique et communication**, merci de nous consulter.

05 45 32 32 51

■ Centre de loisirs les Marronniers



Les inscriptions pour le premier cycle des mercredis et les vacances de Toussaint chez les

Castel'bambins (3-6 ans) ou les Castel'malins (6-14ans) ont commencé.

05 45 32 59 43 Bureau
06 23 71 04 49 3-6 ans
06 23 31 49 82 6-14 ans

■ Castel'Créas

L'association ouvre ses loisirs créatifs aux enfants à partir de 8 ans, le mercredi de 14h à 16h.

05 45 36 12 18



■ Tous au numérique

Le 19 octobre prochain, la TNT sera dans tous les foyers de Châteaubernard. La Télévision Numérique Terrestre permet de recevoir chez soi, sur son téléviseur, une image et un son de qualité numérique. D'un point de vue technique, l'idée est de faire passer davantage de données qu'auparavant par les canaux habituels (antenne, parabole, internet) ce qui permet d'obtenir une meilleure qualité d'image et de son. En fait, cela va surtout améliorer la qualité d'image de nos téléviseurs à écran plat qui n'étaient pas vraiment conçus pour recevoir un signal analogique. A terme la mise en place de la Haute Définition offrira une qualité d'image encore meilleure surtout pour les grands téléviseurs...

Première étape : pour la réception de la TNT, sont fortement conseillées antenne de toit ou parabole. A Châteaubernard, compte tenu de l'éloignement de l'émetteur, les antennes portatives ne sont pas adaptées (perte de signal).

Il est également possible de recevoir la TNT par le biais de son fournisseur d'accès internet mais dans ce cas il faut se trouver près du central téléphonique afin d'obtenir un débit suffisant.

Si vous possédez une antenne de toit, la seconde étape sera de vérifier que votre téléviseur possède un tuner TNT. Sinon il faudra vous équiper d'un boîtier externe qui se branche à votre téléviseur.

Pas besoin de boîtier externe si vous possédez une parabole. Il suffit de bien l'orienter pour recevoir la plupart des chaînes gratuites de la TNT sur le bouquet TNTSAT.

Enfin, pour recevoir la TNT par internet, vérifiez simplement que vous avez la possibilité de souscrire une offre triple play (internet, téléphonie et télé) chez votre opérateur.



OU S'INFORMER ?

Guide complet disponible à la mairie.

Point information vendredi 17 septembre de 8h30 à 15h30 rue Claude Boucher, place du marché, devant Verallia (ex-St-Gobain).

0970 818 818

(prix d'un appel local)

www.tousaunumerique.fr

■ Nouveaux commerces

Quatre nouvelles boutiques viennent d'ouvrir ou réouvrir à Châteaubernard, pour le plus grand bonheur des gourmands, des artistes, des mains vertes et des yeux capricieux ! La boulangerie du bourg laisse de nouveau échapper d'appétissantes odeurs de pain frais et de gâteaux tandis qu'à la Combe des Dames toiles, pinceaux, couleurs et tutti quanti n'attendent plus que votre talent...

Au Dominant, ce sont des engins de motoculture qui vous sont proposés et dans la galerie commerciale rue de l'Anisserie, avec désormais deux opticiens, impossible de ne pas trouver lunettes à son nez.

Bienvenue à tous ces nouveaux commerçants!

La chronique de l'opposition de Gauche

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins, chers Amis, Attendez-vous à savoir...

Deux mois et demi sans conseil municipal, malgré certains dossiers qui auraient dû être portés d'urgence à sa connaissance !

Exemple sur ce que l'on peut appeler une pseudo politique d'aménagement urbain.

Sans l'informer, sans en débattre avec le conseil municipal et sans la moindre concertation avec les habitants du quartier, le maire de Châteaubernard a signé en catimini, avant son départ en vacances, le 4 juin 2010, un permis de lotir pour 56 maisons à construire près du cimetière du Breuil.

Les riverains des Hauts de l'Echassier, n'ont nullement été associés à la définition de ce projet urbanistique et ont été mis devant le fait accompli en pleine période de vacances, réveillés par des bulldozers creusant la nouvelle voirie.

C'est ce que la nouvelle majorité de Droite appelle "sa démocratie participative".

Avec un plan archaïque, relevant de ce qui ne devrait plus se faire en urbanisme, c'est-à-dire une succession de maisons sans réel aménagement public, si ce n'est l'obligation de laisser un espace vert selon le plan local d'urbanisme (P.L.U.) près du cimetière.

En dehors de favoriser la vente de parcelles, quel est le projet urbain ?

Accession à la propriété ou locatif pour accueillir les jeunes couples dont notre région a besoin en équilibrant les espaces ?

L'enclavement du futur lotissement est flagrant, par l'absence d'un plan de circulation cohérent, prenant en compte les grandes orientations du P.L.U.

Un seul axe semble privilégié : la rue Pierre Frugier actuellement en impasse et débouchant sur le giratoire de l'Echassier, les deux autres accès prévus, chemin du Breuil et rue des Chênes, paraissent dérisoires quant aux justes besoins routiers (véhicules légers, poids lourds, deux roues et piétons) et à la sécurité d'un lotissement de cette importance.

Une nouvelle fois, l'assemblée communale est tenue à l'écart de ce qui relève de sa légitime réflexion et de son avis sur le devenir et les orientations à donner à ce secteur urbain, qui subit actuellement les rumeurs du tout aussi surprenant projet nautique à cet emplacement.

La nouvelle majorité communale de Châteaubernard et la communauté de communes de Cognac seraient bien inspirées de mieux maîtriser le développement urbain, qui ne peut se satisfaire de précipitations et de complaisances, qui sont mauvaises conseillères pour notre avenir environnemental.

La place accordée à l'opposition dans ce journal ne nous permet pas de développer tous les sujets qui le mériteraient et ce n'est pas le grand silence des correspondants de la presse locale qui contribuera à vous informer sur notre activité. Le journalisme a aussi ses "Hauts et ses Bas !"

En attendant le prochain numéro, vous pouvez compter sur nous pour les prochaines nouvelles de demain...

Bien cordialement et pour l'opposition,

Votre ancien maire, conseiller municipal
Jean-Claude FAYEMENDIE

Etat des travaux et projets

Durant les mois d'été, les chantiers communaux n'étaient pas en vacances!



■ **Côté voirie**, juillet a vu la réalisation de la liaison entre la cité Allende et la rue Fernand Guionnet. Réalisé en matériaux calcaires stabilisés, ce cheminement, permet désormais aux piétons et cyclistes de circuler confortablement et en toute sécurité. Sur la partie accessible aux véhicules, la chaussée et les places de parking créées ont été revêtues d'un enrobé. Eclairage public et plantations viendront prochainement compléter cet aménagement.

Fin août, les travaux se sont portés sur l'avenue de Barbezieux, entre le rond-point de la Pointe à Rullaud et le franchissement de la RN 141.

Avec la création d'une piste cyclable à double sens et d'un trottoir, la plantation de haies de part et d'autre de la chaussée et la mise en place d'îlots centraux, cet aménagement a pour but de sécuriser la circulation des vélos et de ralentir les véhicules tout en rendant notre entrée de ville plus agréable. L'opération sera terminée dans quelques semaines.

Cette piste cyclable entre dans le cadre du plan vélo de la Communauté de Communes et n'en est que l'un des premiers maillons.

Le dossier Rue des Vauzelles avance bien, avec un objectif de réalisation l'année prochaine. Comme convenu avec les riverains lors de la réunion publique, il a été procédé à une matérialisation provisoire des places de parking à des fins d'expérimentation. Les premiers échos sont d'ores et déjà positifs.



L'important chantier du futur carrefour giratoire à l'intersection de l'avenue de Barbezieux, de la rue Claude Boucher et de la rue d'Aquitaine a été légèrement différé d'une part en raison des contraintes liées au déplacement des différents réseaux situés dans l'emprise du projet, d'autre part afin de ne pas aggraver les problèmes de circulation occasionnés par les bienvenus travaux de réfection de la RN 141. Le démarrage effectif du chantier est attendu pour le tout début de l'année 2011.



Des radars aux feux rouges

Vous avez peut être remarqué au carrefour de Beauregard ou à celui de l'intersection route de Barbezieux/bretelle de sortie RN 141, un drôle de boîtier perché sur un mât à proximité des feux. Il s'agit de radars de franchissement de feux rouges, les premiers installés par les services préfectoraux.

■ **Côté bâtiments**, les services techniques ont profité des vacances pour rénover une classe dans chacun des deux groupes scolaires de la commune.



Les réaménagements de la mairie et des services techniques sont maintenant terminés. Vous pourrez les découvrir lors de la Journée du Patrimoine dimanche 19 septembre.



A cette occasion, sera également présenté le projet de Pôle Enfance-Jeunesse, prévu entre la médiathèque et la place de la Liberté. Entrés en action cet été, les engins de démolition font place nette pour la construction du nouvel ensemble. La pose de la première pierre aura lieu en janvier prochain et les travaux s'étaleront sur toute l'année 2011.

La construction de la tribune au stade Claude Boué va débuter. D'une capacité de 200 places, sa mise en service interviendra au printemps prochain.

■ Un trésor près de chez nous...

Que se passe-t-il rue du Dolmen ?

Des engins et des hommes sont venus : viticulteurs, jardiniers et employés communaux ont joint leurs efforts pour débroussailler puis retourner la terre.

Pourquoi faire ? Les camions de terre et de terreau déversés ces derniers jours nous apportent la réponse : ensemble, ils préparent les jardins familiaux, un futur trésor pour plusieurs familles castelbernardines.

Si tout va bien les semailles auront lieu à l'automne... Alors rendez-vous au printemps prochain pour les premières récoltes !

Renseignements au 05 45 32 32 51



Reportages

■ Kermesse des écoles

Un petit air de musique aux couleurs de l'été à Pablo Picasso.



■ Fête de la musique



Musique, danse et lumières pour une soirée inédite à la Combe des Dames ! Après les danseuses de l'école d'en face, venues en voisines régaler l'assemblée, ce fut la fontaine qui dansa...

■ Nocturne Team Cyclisme



Partiront ? Partiront pas ?

L'interrogation sur les caprices de la météo n'est levée qu'au dernier moment. Il aura fallu attendre tout l'après midi pour être certains que les 54 coureurs engagés pourraient prendre le départ à 20 h pour deux heures de compétition. La qualité et le nombre des concurrents, important pour ce type d'épreuve, nous promettaient un spectacle de haut niveau avec dans leur rang la présence de deux ex-professionnels. La lutte fut spectaculaire et la course changea souvent de prétendant à la victoire. C'est devant un public connaisseur et nombreux qu'Alexis Tourtelot de Périgueux réglait au sprint un peloton groupé. Beaucoup de sueur et pas une goutte d'eau ! Pas vu de vent violent non plus ! Ouf !



La lutte fut spectaculaire et la course changea souvent de prétendant à la victoire. C'est devant un public connaisseur et nombreux qu'Alexis Tourtelot de Périgueux réglait au sprint un peloton groupé. Beaucoup de sueur et pas une goutte d'eau ! Pas vu de vent violent non plus ! Ouf !

■ Expo Didier Salvan



Originaire de Toulouse, Didier Salvan, façonne les galets qu'il récupère dans la garonne.

Ses sculptures aux formes épurées mais évocatrices sont pleines de sensibilité; elles reflètent des faits de société, des sentiments, des personnages connus. Parfois une note humoristique traduit l'esprit enjoué du sculpteur.

Didier Salvan sait parler de son art avec enthousiasme et le visiteur "apprend" à regarder.



■ Fête des associations



Flagrant délit de gourmandise



Passions à partager sans modération...



180 repas servis en un temps record !

Petits et grands, tous étaient au diapason pour cette première journée qui a tenu toutes ses promesses et en appelle déjà une autre.

Mais chut... c' est une autre histoire!

■ Fête des Templiers



La gourde pèlerine d'Hubert Luqué



Près de 500 spectateurs ont ovationné le metteur en scène et son équipe, ravis par le jeu des acteurs, les costumes, le son, les lumières, les décors...Le tout servi à merveille par les chorégraphies des danseuses et la magie du lieu.

Petit aperçu du lendemain près de la Chapelle des Templiers...



Rendez-vous en 2012 pour la deuxième édition...



Evénement

■ Ecole numérique



La Ville de Châteaubernard a aujourd'hui le plaisir de mettre l'Ecole Numérique à la disposition des élèves et de leurs enseignants.

Consciente que l'Ecole Numérique est un outil pédagogique indispensable et complémentaire à l'enseignement traditionnel, l'équipe municipale de Châteaubernard, sur proposition de la Commission Scolaire, a décidé de l'adopter dès cette rentrée.

La classe numérique permet à l'élève de devenir acteur, c'est-à-dire de participer activement à l'exercice proposé.



Chaque classe numérique est composée d'un tableau blanc tactile, d'un vidéo projecteur, d'un PC pour le maître d'école et d'un mini PC portable ou Netbook pour deux élèves, (soit un minimum de 12 ou 13 mini PC par classe), le tout relié par un réseau. Chacune de nos écoles primaires dispose aujourd'hui d'une classe ainsi équipée.

L'enseignant peut superviser chaque poste et vérifier le travail de chacun.

Nous mettons ainsi à la portée de tous les enfants cet outil indispensable à la modernisation des écoles et qui leur permettra de mieux appréhender le monde professionnel. La Ville de Châteaubernard remercie les enseignants pour leur investissement personnel et leur participation active à ce projet.

Bonne rentrée à tous, petits et grands !

■ Courrier des lecteurs

Des travaux formidablement bruyants ont lieu dans mon quartier, rue des Chênes, à l'Echassier. Je croyais que le projet de lotissement avait été abandonné or je découvre que non. Qu'en est-il ?

Il s'agit effectivement de la construction d'un lotissement privé de 56 parcelles destinées à recevoir des maisons individuelles en construction libre, selon la charte environnementale prévue au PLU. Etudié il y a quelques années par la précédente municipalité, le projet n'a jamais été abandonné. Cependant, nous l'avons nettement revu à la baisse suite aux remarques des riverains émises notamment lors de notre première réunion publique de quartier.

Tout chantier entraîne inévitablement des nuisances dans sa proximité. Ici, la nature du terrain n'arrange rien. Le lotisseur a pris acte de nos remarques et fait venir des engins spécifiques destinés à limiter le bruit.

Zoom

A peine passé le seuil, vous avez la sensation de pénétrer dans un univers feutré, bienveillant et raffiné où chacun oeuvre au bien-être de tous ...

Les Jardins de Louise reçoivent en courts et longs séjours, des personnes âgées autonomes ou semi-valides. Celles-ci sont accueillies dans une atmosphère conviviale et chaleureuse et bénéficient d'une assistance personnalisée 24h / 24.

Une équipe spécialisée est disponible en permanence (infirmière ou aides-soignantes). Chaque résident peut aussi faire appel aux services extérieurs de son choix : kinésithérapeutes, infirmières libérales, coiffeurs...

Emilie Recanzone, la directrice, insiste sur ce point : aux Jardins de Louise chacun est libre de sa vie. Libre d'aller et de venir, de participer un peu, passionnément ou pas du tout aux activités proposées.



Une seule recommandation : que tous, dans la mesure du possible, participent à ce moment d'échange privilégié qu'est le déjeuner. Inutile de beaucoup insister : l'atmosphère élégante de la salle, la disponibilité efficace du personnel et surtout le contenu de l'assiette suffisent à attirer les plus petits appétits ! Outre son environnement hôtelier haut de gamme, la résidence offre en effet un service restauration hors pair. Le chef du restaurant « Les Jardins de Bacchus » propose ainsi chaque jour à ses hôtes une cuisine traditionnelle et raffinée, adaptée aux goûts et régimes alimentaires de chacun.

Les Jardins de Louise disposent de 72 appartements, allant du studio au T3. Confortables et lumineux, ils possèdent tous une cuisine équipée et une salle de bains particulière ainsi qu'un balcon

ou une terrasse.

Bien que tous les appartements soient meublés, chacun peut aménager son chez-soi à sa convenance et apporter quelques meubles afin de se recréer un univers familial.

Les espaces communs ont été conçus pour favoriser échanges et rencontres. Plusieurs salons offrent des lieux chaleureux où recevoir ses proches ou bien se réunir pour un moment de détente : salle de télévision, bibliothèque...

Chaque jour, l'animatrice propose des activités variées : chant, gymnastique douce, art floral... Le marché du jeudi après-midi offre l'occasion de rencontrer les gens du quartier. Des sorties sont proposées régulièrement. Tous les 2 mois une journée à thème conjugue repas gastronomique, animation culturelle plastique ou musicale, spectacle vivant...

Résidence Services

Les Jardins de Louise

12 rue Louise Michel
16100 Chateaubernard
05 45 32 77 00



NormapRO
France

Spécialiste en matière de restauration depuis 20 ans, NormapRO est un soutien logistique

efficace pour les collectivités.

NormapRO assure un choix quotidien de menus, la fourniture de denrées prêtes à la transformation, la qualité et la sécurité des approvisionnements et une gestion simplifiée qui respecte le budget établi.

A Chateaubernard, NormapRO sert chaque jour 400 repas aux enfants des écoles maternelles et primaires, de l'Institut Médico-Professionnel et

des centres de loisirs ainsi qu'à la crèche, et aux personnes âgées.

Chaque trimestre, la diététicienne



NormapRO propose à la Commission Municipale chargée des menus une sélection de repas variés et équilibrés, adaptés aux différents publics (bébés, enfants, adultes, personnes âgées...).

Afin de lutter contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires, le Programme National de Nutrition Santé recommande d'augmenter la consommation de fruits, de légumes, de féculents ainsi que les apports en fer et calcium et de diminuer les apports en lipides, en glucides simples ajoutés et en sodium.

NormapRO-France, soucieux de la qualité nutritionnelle de ses menus veille donc à la qualité des produits entrant dans la composition des repas et contrôle sa prestation par des fréquences de service des aliments.

NormapRO assure l'approvisionnement des denrées nécessaires à l'élaboration des repas via ses fournisseurs locaux. Le cahier des charges garantit une qualité constante et une vraie traçabilité.

Chaque jour, aidé de cinq agents municipaux expérimentés, le chef cuisinier NormapRO prépare les repas dans la cuisine centrale, rue de la Commanderie.

Maintenus en température, ces repas sont livrés en fin de matinée dans les différents lieux de restauration ainsi qu'au domicile des personnes âgées.









NormapRO
France

16, rue des Oliviers
94320 THIAIS
N° vert : 0 800 002 167
www.normapro-france.fr

Environnement

■ Collecte des déchets

	Semaine normale	Toussaint	Armistice
Lundi		<i>férié</i>	
Mardi			
Mercredi	 *		
Jeudi			<i>férié</i>
Vendredi			
Samedi			

*  Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

■ Calitom

Une équipe d'ambassadeurs Calitom sillonne le territoire jusqu'au 4 décembre afin de nous aider à améliorer la qualité du tri des sacs jaunes. Ils sont munis d'une carte d'attestation. 05 45 65 22 53

■ Eclairage public

Les premières lampes à LED type THUNDER 35, permettant d'économiser 70 % d'énergie, ont été installées dans notre commune en remplacement des anciennes bulles. Conformément à la nouvelle réglementation relative à la pollution lumineuse, ces lanternes éclairent uniquement la voirie d'où l'impression d'un éclairage moindre. Par ailleurs, à l'Echassier, les luminaires équipés d'une source mercure ont été remplacés par des lampes plus performantes (30% d'économie d'énergie pour un meilleur éclairage). Notre objectif est de supprimer toutes les lampes mercure d'ici 2 à 3 ans. Environnement cadre de vie : 06 21 71 35 11

■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu au Centre Hospitalier de Cognac de 8h30 à 12h, les lundi 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2010. Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

Agenda

■ Chapelle des Templiers

Visite guidée à 14h, 15h et 16h

18 & 19 sept.

Gratuit, sans réservation

05 45 32 76 76

■ Prix Cycliste de Châteaubernard

Team Cyclisme
Bourg de 13 h à 19h

19 sept.

05 45 32 35 63

■ Portes ouvertes à l'Hôtel de Ville

Visite guidée à 14h, 15h et 16h

19 sept.

05 45 32 32 51

■ Exposition Peintres de chez nous

Salles d'exposition
lun, mar, jeu, ven 14h à 18h
mer 10h-12h & 14h-18h - sam 10h-12h

19 au 30 sept.

05 45 32 76 76

■ Salon des collectionneurs

Comité des Fêtes
Parc des Pierrières

26 sept.

05 45 32 18 91

■ Comment éduquer les enfants ?

Journée conférences
UDAF Info 16 - CAF
Cognac Salamandre

5 oct.

05 45 39 31 02

■ Dictée gourmande

Gourmets-Gourmands
Cognac-Salamandre à 17h

6 oct.

05 45 35 19 59

■ Portes ouvertes

Club des Aînés
Salle des Fêtes

10 oct.

05 45 81 29 62

■ Exposition Marie-Laure Paillet & Pascal Gros

Peintures
Salles d'exposition
du lundi au vendredi de 14 à 18h.

13 au 26 oct.

05 45 32 76 76

■ Les Chevaliers du Fiel

Comité des Fêtes
Salle Jean Monnet à 20h30
Entrée 25 €

16 oct.

05 45 32 18 91

■ Brocante vélo

Team cyclisme
Salle des fêtes

16 & 17 oct.

05 45 32 35 63

■ Randonnée La Castelbernardine

Team cyclisme

17 oct.

05 45 32 35 63

■ Brocante

A. S. Verriers
Stade de Dizedon
7h à 18 h.
1 € le mètre linéaire.

17 oct.

05 46 96 33 27

■ Braderie

Solidarité-Urgence
Salle des Fêtes
sam. de 9h30 à 18h
dim. de 9h30 à 17h30

23 & 24 oct.

05 45 82 17 92

■ Retrouvailles

Castel'amis de Jules et Pablo
Salle des Fêtes
Gimeux 18h30

30 oct.

05 45 82 14 95

■ Bourse aux jouets

APE Pierrières
Salle des fêtes 9 h - 12 h, 14h - 18 h

7 nov.

05 45 36 02 41

■ Exposition «L'heure du thé»

Médiathèque

4 au 30 nov.

05 45 32 76 76

■ Soirée «A pas contés»

Pierre Dumousseau
Contes patoisants
Salle Jean-Tardif à 20h30
Gratuit pour tous

12 nov.

05 45 32 32 51

■ Dégustation de thés

Médiathèque
Après-midi

17 nov.

05 45 32 76 76

■ Théâtre

Les Castelbaladins
Salle des Fêtes
samedi à 15h et 20h30 - dimanche à 15h
Entrée 5 €
Gratuit jusqu'à 12 ans
Réservation conseillée

20 & 21 nov.

05 45 36 44 05
05 45 83 67 86

■ Soirée Tartiflette

Châteaubernard
Humanitaire
Salle des Fêtes 20h30
Réservation indispensable

4 déc.

05 45 32 56 25

■ Marché de Noël

Plateau des Pierrières
samedi de 14h à 20h
dimanche de 10h à 18h
artisanat, gastronomie, déco, bijoux...

4 & 5 déc.

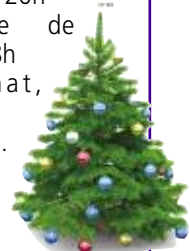
05 45 32 32 51

■ Tyan et Yoko

Spectacle enfants
Médiathèque à 10h30 sur inscription

15 déc.

05 45 32 76 76



Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil Municipal du 17 Juin 2010

- Porte à 48 € par enfant et par an l'aide aux voyages organisés des Castelbernardins dans le cadre de leurs études secondaires
- Emet un avis favorable à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique liée aux captages du logis St Martin et du Parc François 1^{er}
- Fixe le nombre de représentants du personnel au Comité Technique Paritaire de la Ville de Châteaubernard et désigne les représentants élus.
- Autorise M. le Maire à demander des subventions dans le cadre de la fête des Templiers
- Valide le projet de convention de mise à disposition des nouvelles salles d'exposition de la Médiathèque
- Emet un avis favorable à l'implantation d'une chaudière automatique à bois déchiqueté et autorise M. le Maire à solliciter les subventions correspondantes
- Est informé des candidats retenus pour la réalisation des travaux de la liaison Allendé / rue Guionnet et des travaux de sécurité et d'intégration d'une voie cyclable route de Barbezieux
- Accepte l'acquisition à l'euro symbolique une bande de terrain propriété de Véralia en limite de la rue du Dominant
- Modifie le règlement des marchés publics

Conseil Municipal du 2 Septembre 2010

- Prend connaissance du rapport d'activité 2009 de la Communauté de Communes de Cognac et de Calitom
- Accepte la prise en charge des frais relatifs aux travaux d'effacement des réseaux de communication électronique rue d'Aquitaine et avenue Claude Boucher
- Désigne un représentant pour le suivi de la Charte Paysagère du Pays Ouest Charente et un référent «Tempête» pour EDF
- Accepte l'adhésion de la commune à l'association «Plante et Cité»
- Emet un avis favorable, avant enquête publique, sur la suppression du passage à niveau non protégé sur le chemin rural n°10
- Autorise M. le Maire à signer des conventions avec la Caisse d'Allocation Familiale (Centres de loisirs)
- Accepte un don : tableau de Mme Perafan Simmonds

Au cours des différents conseils municipaux, des décisions modificatives aux tarifs et au budget ont été votées, le tableau des effectifs a été modifié, diverses modifications au règlement du régime indemnitaire des agents municipaux ont été acceptées et des subventions exceptionnelles ont été attribuées aux associations.

État civil



Naissances

Leya MAUCOURANT, le 10 mai, à Cognac
Maxence BOURSAUD, le 25 mai, à Saintes
Simon JADEAU, le 28 mai, à Cognac
Grégory DONDAINE, le 8 juillet, à La Rochelle

David DONDAINE, le 8 juillet, à La Rochelle
Shanley PECH, le 13 juillet, à Cognac
Gabriel COUQUIAUD, le 14 juillet, à Cognac
Léna CHAUSSAT-CHEMINADE, le 18 juillet, à Cognac

Mariages

Patrick BOYER et Martine BOUQUET, le 19 juin
Alain POTIER et Sandrine GRANDVAUX, le 7 août
Thierry BOUCHERIE et Sonia CHATAIGNIER, le 21 août

Sylvain RAUCH et Marine LOUIS, le 21 août
Louis SALKIN et Sarah MARBOT, le 28 août

Décès

Colette LEDUC, le 10 mai, à l'âge de 92 ans
Michel CAZENAVE, le 13 mai, à l'âge de 73 ans
Michel MASSE, le 19 mai, à l'âge de 64 ans
Jacqueline DESHOULLES épouse KHETTACHE, le 27 juin, à l'âge de 66 ans
Paul RIPOTEAU, le 23 juillet, à l'âge de 76 ans

Marie-Laure FOUCHER épouse DUROCHER, le 24 juillet, à l'âge de 56 ans
Victor BRAVO, le 25 juillet, à l'âge de 86 ans
Aimé BOTTO, le 25 juillet, à l'âge de 74 ans
Marie LAFAYE veuve OHEIX, le 14 août, à l'âge de 88 ans
Ginette REY épouse ELIE, le 18 août, à l'âge de 88 ans

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 - Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12h
Prochaine permanence de Mme Marie-Line REYNAUD, Députée de la Charente, vendredi 1^{er} octobre de 9h à 10h30

Armée de l'air : Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51 - Directeur de la rédaction : Daniel BOYER
Rédaction : Comité de Communication - Conception & Réalisation : Atelier Graphique Cognaçais
Prochaine parution : décembre 2010

Remise des éléments pour articles : au plus tard 19 novembre
Journal financé par l'entreprise faisant l'objet du publiportage